

CONFERENCE

Il ne faut pas être juriste pour être fort en marketing :

les droits du marketer

Date : le 29 mai 2015, Varsovie

INTERVENANTS :

HOGAN LOVELLS



Ewa Kacperek

Counsel au Département du Droit de la Propriété Intellectuelle, des Médias et des Nouvelles Technologies au sein de Hogan Lovells. Elle se spécialise en droit de la propriété intellectuelle et de la concurrence déloyale. Elle conseille aux grandes entreprises polonaises et internationales en matière de protection des marques, des droits d'auteur, de la lutte contre la concurrence déloyale, des contrats de licence et de la protection des données personnelles ainsi que dans le domaine des services fournis par voie électronique. Elle fournit des conseils en matière de transactions de fusion ou acquisition ainsi que pour le suivi des affaires courantes d'entités économiques. Ewa Kacperek est membre de la Chambre des Conseillers Juridiques du District de Varsovie.



Piotr Zawadzki

Il fait partie de l'équipe de juristes du Département du Droit de la Propriété Intellectuelle, des Médias et des Nouvelles Technologies au sein de Hogan Lovells. Il se spécialise dans le droit de la propriété industrielle, notamment en matière de protection des marques, des droits d'auteur ainsi que dans le droit de la concurrence déloyale. Piotr possède également de l'expérience dans le conseil aux clients polonais et étrangers pour des affaires relevant du droit de la propriété industrielle, droit

d'auteur et droit de la concurrence déloyale ainsi qu'en matière de protection des domaines Internet.

DELOITTE



Łukasz Sławatyniec

avocat, Managing Associate, Deloitte Legal

Łukasz travaille avec les clients du secteur pharmaceutique, médical et alimentaire, notamment dans les affaires liées à la publicité, au remboursement et à la distribution, et offre des services juridiques dans le domaine de la protection des droits de propriété intellectuelle, d'obtention des droits et de licences des droits, ainsi que dans la problématique concernant les relations avec les médias. Łukasz apporte son soutien à l'occasion des plus grandes transactions de type M&A. Il est lauréat des Rising Stars - Juristes-Leaders de demain et est recommandé par les Chambers Europe.



Karzyna Kęska - avocat stagiaire, collaboratrice, Deloitte Legal

Katarzyna travaille avec les clients du secteur pharmaceutique, médical et alimentaire. Dans son travail, elle se focalise notamment sur l'enregistrement, la publicité et le remboursement des produits. Elle est engagée dans des travaux portant sur les contrats relatifs à l'élaboration de modèles de distribution, aux recherches cliniques et à d'autres activités menées par les entreprises actives dans ces secteurs. Katarzyna peut aider dans les thématiques liées au transfert, aux licences et à la protection des droits de propriété intellectuelle, notamment lorsqu'il faut se référer au droit d'auteur, des marques et au droit à l'image.

ACCACE

Maciej Górski, conseiller fiscal, manager dans la section de conseil fiscal chez Accace. Il a acquis ses expériences professionnelles dans le service fiscal d'une société de conseil appartenant aux Big Four et dans une des sociétés leaders d'audit. Il se spécialise dans la

thématique de la TVA et des aspects fiscaux des fusions et des reprises. Il intervient lors des formations et des conférences consacrées à la thématique fiscale.

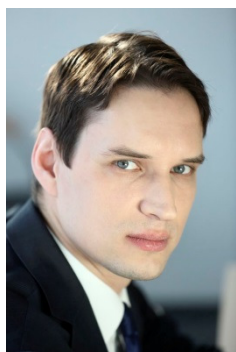
AFFRE I WSPÓLNICY :



Adwokat Joanna Affre - Associée et fondatrice du cabinet Affre i Wspólnicy.

Depuis plus de 15 ans, elle se spécialise dans le droit de la concurrence au sens large. Elle coopère avec les clients de différents secteurs, à savoir : biens de grande consommation, alimentaire, automobile, chimique, construction, financier, média et publicité, apportant un soutien dans la politique de distribution, la lutte contre les ententes licites et l'abus de la position dominante, les fusions, les reprises, le droit de consommation, et la lutte contre la concurrence déloyale. Elle réalise des audits et des formations concernant ces thématiques auprès des entrepreneurs, et représente les clients dans les procédures menées devant le Président de l'UOKiK [autorité polonaise de régulation de la concurrence] et devant les juridictions.

Diplômée de l'Université de Wrocław et des études postuniversitaires en sciences politiques (IEP Strasbourg France), du droit communautaire (Lyon III France) et du droit de la concurrence (King's College, Londres, Grande Bretagne). De 2011 à 2014, associé gérant au cabinet Accreo Legal J.Affre R. Czarnecki Sp.k, responsable de développer la pratique dans le domaine du droit de la concurrence européen et communautaire, des transactions M&A et de la desserte des entreprises et des contrats concernant la commercialisation. Avant, elle a travaillé dans les cabinets Kochański Zięba Rapala & Partnerzy, Wierzbowski Eversheds et Baker & McKenzie. Elle publie dans la presse nationale et professionnelle. Elle est expert auprès des journaux suivants : *Dziennik Gazeta Prawna*, *Rzeczpospolita* et *Puls Biznesu*.



Marek Rumak, avocat en entreprise

Il se spécialise dans le droit de la propriété industrielle et le droit de la concurrence. Il coopère avec les entrepreneurs dans le domaine des droits de la propriété industrielle (notamment le droit des marques et du design industriel), et de la lutte contre la concurrence déloyale. Il

gère des litiges devant les juridictions de droit commun et administratives, ainsi que devant les organes de poursuite, de douane, devant l'Office des brevets et l'Office de l'harmonisation dans le marché intérieur.

Il a plus de dix ans d'expérience dans le droit de la propriété industrielle et la lutte contre la concurrence déloyale. Il a passé plus de huit ans dans un des cabinets leaders, se spécialisant dans la protection de la propriété intellectuelle. Il a coopéré avec des clients de différents secteurs, tels que : biens de grande consommation, pharmaceutique, presse, informatique, financier, construction, vestimentaire ou cosmétique.

Diplômé de la faculté de droit et d'administration à l'Université de Varsovie. Membre de l'Ordre des avocats en entreprise à Varsovie.